

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE JUDO-JUJITSU FORMATION CAF 2026-2027

40H minimum de FORMATION dont FOAD pour le Socle Commun + 14H par socle spécifique

Le Socle Commun :

40h minimum à répartir selon les modules de formation ci-dessous (en rouge les modules de formation obligatoires)

Zone A : axe Rochefort, Poitiers - Zone B : axe Limoges, Cououlouneix-Chamiers, Roulet - Zone C : axe Bordeaux, Lormont - Zone D : Peyrehorade				DATE ET LIEUX**			
JOURNEE	THEME	Socle	HEURES TOTALES	ZONE A*	ZONE B*	ZONE C*	ZONE D*
SC.1	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	7,5	10/10/2026 COULOUNIEIX ⁽¹⁾			
SC.2	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	6,5	11/10/2026 COULOUNIEIX ⁽¹⁾			
SC.3	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	3	Novembre Classe à distance (visio de 19h à 21h)			
SC.4	Compétences réglementaires	Socle commun	3	Février Classe à distance (visio de 19h à 21h)			
SC.5	E-learning "Lutte contre les dérives" & "Commotion cérébrale"	Socle commun	5	FOAD "VTS Player"			
SC.6	Heures Individuelles de Formation - HIF Compétences techniques	Socle commun	5	Parcours individualisé			
SC.7	Compétences didactiques et pédagogiques	Socle commun	7,5	Février	Février	Février	Février
SC.8	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	6,5	Février	Février	Février	Février
SC.9	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	7,5	Avril	Avril	Avril	Avril
SC.10	Compétences techniques et pédagogiques	Socle commun	6,5	Avril	Avril	Avril	Avril
Total heures enseignements proposées		0	58				
SC.11	Alternance au sein d'un club		50	Alternance			
Total heures enseignements + alternances			108				
Certifications Socle Commun				13/06/2026 (présentiel ou distanciel) lieux à définir			

Les Socles Spécifiques :

bloc de compétence supplémentaire de 14h minimum assortie de sa certification

Zone A : Rochefort, Poitiers, Lussac-les-Châteaux - Zone B : Limoges, Cououlouneix-Chamiers, Roulet - Zone C : Bordeaux, Lormont - Zone D : Pau - Day				DATE ET LIEUX**			
Ec.1	Compétences Spécifiques ECOLE de JUDO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	7,5	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre
Ec.2	Compétences Spécifiques ECOLE de JUDO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	6,5	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre	Octobre/Novembre
A.1	Compétences Spécifiques JUDO ADO/ADULTES Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	7,5	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre
A.2	Compétences Spécifiques JUDO ADO/ADULTES Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	6,5	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre
T.1	Compétences Spécifiques TAÏSO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	7,5	Décembre		Décembre	
T.2	Compétences Spécifiques TAÏSO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	6,5	Décembre		Décembre	
E.1	Compétences Spécifiques EVEIL JUDO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	7,5	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
E.2	Compétences Spécifiques EVEIL JUDO Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	6,5	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
JJ.1	Compétences Spécifiques JUJITSU Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	7,5	Mars		Février	
JJ.2	Compétences Spécifiques JUJITSU Maîtriser les aspects pédagogiques, techniques et réglementaires	Socle Spécifique	6,5	Mars		Février	
Certifications Socles Spécifiques				de mars à Juin**			

Avertissement : ce calendrier est publié à titre prévisionnel ; il appartient à tout participant de vérifier en amont de chaque action l'exactitude des dates, lieux, horaires et les éventuels droits de participation auprès de l'organisateur.

*Nous nous réservons le droit de regrouper la formation en un seul site suivant le nombre d'inscrits.

**Le calendrier est en cours de réalisation et sera ajusté dès réception du calendrier sportif officiel - sous réserve de la disponibilité de la salle

***Les certifications des socles spécifiques doivent obligatoirement être effectuées de mars à juin, de la saison en cours, dans les clubs supports FFJDA habilités de la Nouvelle-Aquitaine (Cf. liste), et ce uniquement après avoir suivi la formation du socle concerné. Le candidats doit réaliser une certification par socle socle spécifique.